



**COMITÉ DÉPARTEMENTAL
DE SEINE-MARITIME
DE TENNIS DE TABLE**

Auteur : LEFEBVRE

CHAMPIONNAT DEPARTEMENTAL JEUNES 2023-2024

District Rouennais

Article 1 – Conditions de participation

- Cette compétition, organisée par le comité de Seine-Maritime, est ouvert à tous les clubs affiliés à la FFTT. Chaque club pourra engager plusieurs équipes dans un même tableau.
- L'épreuve est ouverte aux catégories suivantes : Poussins, Benjamins, Minimes, Cadets et Juniors (Garçons et Filles).
- Championnat Jeunes pour les Poussins, Benjamins, Minimes, Cadets et Juniors (Garçons et Filles).
 - o Pas de limites de points mais il faut établir les équipes en fonction du niveau des joueurs (comme en Championnat senior).
- Les équipes seront réparties par division
- Les équipes seront composées de 2 joueurs
- Les joueurs doivent être en possession d'une licence F.F.T.T. « Traditionnelle ou Loisirs », valide pour la saison en cours, et en conformité avec la réglementation sur le certificat médical.
- Pas d'obligation de participer à tous les tours mais OBLIGATION de prévenir le Jeudi midi avant le Week-End de la journée du Championnat Jeune, surtout en cas de non-participation d'une ou de plusieurs équipes.

Article 2 – Inscriptions

- L'engagement des équipes peut se faire en début de chaque journée.
- L'engagement est de 20,00 € par équipe.
- Une nouvelle équipe engagée en cours de saison débutera au niveau le plus bas.

Article 3 – Dispositions particulières

- La mixité est autorisée. Une équipe peut être entièrement féminine.
- Nombre de joueurs mutés dans une équipe : il est possible d'avoir deux joueurs mutés dans une même équipe.
- Le championnat par équipes des jeunes est une épreuve spécifique, il n'y a donc pas interconnexion de brûlage avec le championnat par équipes senior. Un joueur participant à une journée du championnat des jeunes peut participer, la même journée au championnat senior.
 - o Il y aura des brûlages au sein du championnat jeune.
- Au titre d'une même journée de championnat des jeunes, un joueur ne peut participer qu'à une seule rencontre dans une seule équipe de son association.
- Trois sites :
 - o Amfreville la mi- voie

- Caudebec les elbeufs
- ???

Article 4 – Organisation sportive

- Pour le premier tour, les équipes seront classé par ordre de point (des deux joueurs) puis par catégories (Junior dans les niveaux du dessus et Poussins dans les niveaux les plus bas)
- La composition au tour 1 se fera de la façon suivante :
 - Au classement point de la licence Phase 1
 - Puis par catégories « De Junior à Poussin »
- Chaque division est constituée en poules de 3 ou 4 équipes.
- Il ne peut y avoir au maximum 2 équipes d'un même club dans une poule
- Le championnat se déroule avec montées/descentes à l'issue de chacune des journées.
- La rencontre se déroulera en 2 parties + un double par chaque joueur
 - A/Y – B/X – Double – A/X – B/Y
 - Chaque partie se déroule au meilleur des 5 manches.

Le CD76TT se réserve la possibilité d'adapter la présente formule en fonction des contraintes sanitaires et des obligations de distanciation.

Article 5 – Déroulement de la compétition

- A l'issue de chaque journée, les poules sont reconstituées avec un système de montées-descentes.
- Les inscriptions de nouvelles équipes sont possibles à l'issue de chaque journée.
- A l'issue de chaque tour, chaque équipe recevra un nombre de point selon leur division et leur classement dans la division.
 - Division 1 (1^{er} – 100 points / 2^{ème} – 99 pts / 3^{ème} – 98 pts / 4^{ème} – 97 pts)
 - Division 2 (1^{er} – 90 points / 2^{ème} – 89 pts / 3^{ème} – 88 pts / 4^{ème} – 87 pts)
 - Division 3 (1^{er} – 80 points / 2^{ème} – 79 pts / 3^{ème} – 78 pts / 4^{ème} – 77 pts)
 - Division 4 (1^{er} – 70 points / 2^{ème} – 69 pts / 3^{ème} – 68 pts / 4^{ème} – 67 pts)
 - Division 5 (1^{er} – 60 points / 2^{ème} – 59 pts / 3^{ème} – 58 pts / 4^{ème} – 57 pts)
 - Division 6 (1^{er} – 50 points / 2^{ème} – 49 pts / 3^{ème} – 48 pts / 4^{ème} – 47 pts)
- En cas de refus de monter, un repêchage sera effectué.
- Equipe absente, ils marqueront les points dans la division ou il devait être et descendront pour le tour d'après.
- Une équipe qui ne prévient pas de sa non présence sur un tour, marque 0 point

Article 6 – Jour et horaires des rencontres

- Les rencontres se déroulent le samedi, le pointage se fera à partir de 13H30.

Article 7 – Retard

- Les équipes seront déclarées « FORFAIT » après 30 minutes de retard, **même si elles ont prévenu de ce retard.**

Article 8 – Contrôles et Sanctions

- Le forfait d'une équipe sur une journée sera sanctionné d'une descente de l'équipe en division inférieure.
- Une équipe absente sur une journée descend de division

Article 9 – Journées des titres de District

- A l'issu des 5 tours, un classement est effectué dans l'ordre :
 - Les 8 meilleures équipes sur la saison (1000 Points à deux joueurs),
 - ⊖ Les 8 meilleures équipes sur la saison (De 1001 à 1099 Points à deux joueurs),
 - Les 8 meilleures équipes sur la saison (1100 points et + à deux joueurs),
- La finale du district sert à déterminer les vainqueurs du District Rouennais et les

qualifiés pour la finale départementale (2 équipes par tableau « 1^{er} de chaque groupe »).

- Pour participer aux finales du district, il faut avoir participé à un minimum de 2 tours sur 5 durant l'année avec la même composition d'équipe.

Article 10 – Modifications

- Le comité Départemental se réserve la possibilité de modifier le règlement en fonction du nombre d'engagés.

Le fait de s'inscrire implique l'acceptation sans réserve du présent règlement.